SOMMAIRE

PARTIE I. **PRÉLUDES**

- La transition démocratique en Tunisie : entre légalité constitutionnelle et légitimité révolutionnaire
- Entre régime présidentiel et régime parlementaire : quel régime pour la Tunisie.
- Entre balbutiement constitutionnel et échéances électorales incertaines.

PARTIE II. ASPECTS SUBSTANTIELS DE LA CONSTITUTION DE 2014

- La Constitution tunisienne du 27 janvier 2014
- La Dyarchie dans la Constitution.
- L'Instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi et les instances constitutionnelles indépendantes.
- La vacance de la présidence de la République : aspects constitutionnels et politiques.
- Les immunités présidentielles et parlementaires : faut-il les abolir.

PARTIE III. LA CONSTITUTION À L'ÉPREUVE DE LA PRATIQUE

- La Constitution tunisienne, deux ans après (2014 -2016)
- La Constitution, 3 ans de pratique constitutionnelle
- La Constitution, 4 ans de pratique constitutionnelle : de la nécessaire réforme de l'aménagement des pouvoirs.

PARTIE IV. LA RÉVISION NÉCESSAIRE DE LA CONSTITUTION

- La nécessaire réforme du régime politique tunisien
- La Révision de la Constitution de 2014 : entre nécessité et faisabilité.

- Le devoir impérieux de repenser le régime politique.

PARTIE V. ÉLECTIONS ET MODE DE SCRUTIN

- La réforme du système électoral : ni excès ni défaut
- En prévision des échéances électorales de 2019 : la Cour constitutionnelle a-t-elle une compétence électorale ?
- La réclamation du référendum, une manœuvre dilatoire pour repousser les échéances électorales

PARTIE VI. PROPOSITIONS PRATIQUES

- Exposé des motifs de la révision de certains articles de la constitution du 27 janvier 2014
- La révision du Chapitre IV